

Un cabinet d'avocats au service de la performance des entreprises

ONELAW

Créé en 2006, par Franck Burel et Gabriel Rigal, Onelaw est un cabinet d'avocats à la fois spécialisé et multidisciplinaire, présent à Lyon et à Paris.

Avec plus de 3 000 dossiers traités par an, les équipes de Onelaw disposent d'une expertise unique en France dans le domaine du droit social, ainsi que des compétences fortes et reconnues en matière de droit fiscal, et de droit des affaires et des sociétés.

Onelaw est membre fondateur du réseau Leyton International qui offre une synergie de compétences unique, dédiée à la performance des entreprises.

- Un cabinet indépendant (3 associés, 37 collaborateurs)
- Un véritable partenaire de nos clients
- Une vision moderne du métier d'avocat, tournée vers la performance de l'entreprise : élaboration d'une stratégie, connaissance du métier, prise en compte des intérêts financiers...
- Des équipes dynamiques et expérimentées
- Une organisation efficace et une méthodologie éprouvée : avocat référent pour chaque dossier, disponibilité optimale et respect des délais, déontologie et confidentialité absolue.
- Un partenariat avec le réseau LEYTON International

FOCUS SUR NOS PRINCIPALES EXPERTISES

Les avocats et juristes du cabinet ONELAW détiennent une expertise éprouvée dans les domaines du droit essentiels à la performance de l'entreprise.

DROIT DE LA SECURITE SOCIALE

Le besoin de conseil et d'assistance est important dans cette matière en raison de normes fluctuantes et de contrôles fréquents.

Vérification et optimisation des charges sociales

Dans ce domaine, nos actions portent notamment sur les assistances à contrôle URSSAF. A ce titre, nous intervenons de la phase amiable (réponse à lettres d'observations, saisines commission de recours amiable) jusqu'à la représentation de nos clients devant les juridictions spécialisées.

Notre cabinet est également spécialisé dans l'audit et l'optimisation des charges sociales à travers des recours générateurs d'importantes économies.

Contestation des cotisations AT-MP : une matière très spécifique qui nécessite une réelle expertise

- Une équipe dédiée de 16 personnes dont 7 avocats et 6 juristes
- 2 200 dossiers audités par an
- 1 500 dossiers contentieux gérés par an

- 150 dossiers plaidés par mois dans toute la France : TASS / TCI / CA / CNITAAT

Domaines connexes

- Assistance pour les actions de RCT
- Gestion des recours en faute inexcusable

Nos points forts en droit de la sécurité sociale : « une expertise unique en France »

- Analyse, conseil, assistance au quotidien
- Equipe d'avocats expérimentés et médecins partenaires
- Méthodologie adaptée
- Innovation par des motifs de contestation nouveaux ou réorientés en temps réel
- Suivi informatisé des dossiers et reporting
- Veille juridique permanente et newsletters

DROIT DU TRAVAIL

ONELAW intervient dans tous les domaines du droit du travail et à tous les stades : conseil, précontentieux et contentieux.

Dans cette matière complexe et évolutive, l'entreprise est exposée à des risques importants sur les plans humain, financier et pénal.

Pour autant, le droit du travail est aussi un outil de performance pour l'entreprise. Onelaw vous accompagne dans la transformation RH de votre entreprise, notamment lors des restructurations d'entreprise.

Le cabinet ONELAW met également en place les cadres juridiques pertinents et vous assiste pour assurer le respect des règles impératives et sécuriser la gestion du personnel.

Nous assurons aussi la défense des intérêts des employeurs dans les contentieux résultant de l'exécution du contrat de travail et de sa rupture (procédures disciplinaires et de licenciement).

Nos points forts en droit du travail

- Equipe d'avocats expérimentés
- Méthodologie pertinente
- Réponses ciblées
- Préconisations opérationnelles

DROIT DES AFFAIRES ET DES SOCIÉTÉS

ONELAW conseille et assiste une grande diversité d'acteurs économiques dans tous les aspects juridiques de la vie de l'entreprise.

Très attentif à la gestion des risques juridiques de nos clients, entreprises privées et établissements publics, notre cabinet vous accompagne dans le cadre de vos relations contractuelles et de vos opérations financières, tant en conseil qu'en contentieux.

Nos points forts en droit des affaires et des sociétés

- Solide expertise juridique
- Bonne connaissance du monde de l'entreprise.
- Echanges entre experts des différents domaines de compétences.

Nos prestations

- Droit commercial
- Droit de la concurrence
- Procédures collectives
- Droit de la propriété intellectuelle
- Droit des sociétés
- Droit immobilier
- Droit de l'environnement

DROIT FISCAL

ONELAW a renforcé son offre en matière de fiscalité des entreprises pour répondre aux attentes de ses clients, entreprises privées et organismes publics.

Forts d'une expertise reconnue, nos avocats et nos juristes vous accompagnent au quotidien et vous conseillent lors de la réalisation de vos projets.

Notre double compétence, conseil et contentieux, nous permet de vous proposer la mise en œuvre d'une stratégie fiscale efficace et intégrée à vos problématiques, dans une optique d'optimisation et de sécurisation fiscale.

Par ailleurs, nous disposons d'une expertise spécifique dans la fiscalité de l'innovation (CIR notamment) et dans le conseil aux entreprises innovantes.

Nos points forts en droit fiscal

- Equipe renforcée composée d'experts reconnus
- Connaissance du monde de l'entreprise
- Double compétence conseil et contentieux

Nos prestations

- Gestion fiscale courante
- Contrôle fiscal
- Contentieux fiscal
- Fiscalité de l'innovation
- Prix de transfert
- Fiscalité patrimoniale
- Fiscalité locale
- Expatriation



Des offres d'abonnement avantageuses et adaptées aux besoins des chefs d'entreprises.



Une équipe d'avocats vous conseille au quotidien dans la gestion RH de votre entreprise.



Une offre de services juridiques adaptée aux startups pour les aider dans leur développement.

NOS OFFRES SPECIFIQUES



**Quarante collaborateurs
à votre disposition !**

Siège social :
9 rue Juliette Récamier
69006 Lyon
Tel : 04 72 16 10 68
Fax : 04 72 16 97 88

Bureau secondaire :
32, rue de Caumartin
75009 Paris
Tel : 01 47 03 33 38
Fax : 01 42 86 06 29

Email : contact@onelaw.fr



Retrouvez toute notre actualité sur

www.onelaw.fr